



**HandBall Club de Sautron 6244045**  
Site : <https://www.hbcsautron.fr>  
Messagerie officielle : [6244045@ffhandball.net](mailto:6244045@ffhandball.net)  
Messagerie club : [Club@hbcsautron.fr](mailto:Club@hbcsautron.fr)  
N° siret : 40036286900010 - N° d'agrément Jeunesse et Sport : 44 S 59  
Adresse postale : Salle Delta - Complexe sportif de la forêt – 44880 Sautron



## Règlement interne

**Ce règlement, voté en Assemblée générale du 23 06 2009, prend effet dès le début de la saison 2009 2010**

**- Modification règlement du 18 Juin 2014**

**- Modification règlement du 01 Juillet 2022**

Cette page de garde a vocation d'introduction, pour présenter à tous les licenciés (joueurs, dirigeants), ainsi qu'aux parents des enfants mineurs, le règlement interne du club.

Ce règlement est constitué de :

- ❖ Cette première page de présentation
- ❖ La deuxième page, qui ne fait que rappeler tous les principes de bon sens, évidemment nécessaires à son bon fonctionnement.
- ❖ La troisième constituée de deux tableaux qui permettent de hiérarchiser :
  - Les remerciements pour engagement personnel à la vie du club.
  - Les sanctions vis à vis des comportements excessifs et/ou inappropriés

*Cette troisième page se voulant être une aide à destination du bureau, qui se réservera le droit de l'appliquer strictement ou partiellement !*

Il est entendu que ce règlement subira dans le temps, toutes les adaptations que les différents bureaux considéreront légitimes.

### Les valeurs

Respecter les règles du jeu
Respecter les décisions de l'arbitre
Respecter l'autre
Rester maître de soi
Rester loyal
Rester tolérant et exemplaire

**Parent, encadrant ou dirigeant, par mon comportement je suis un exemple**

## Devoirs de chacun

**Préambule :** Nous, équipe dirigeante et bénévole du club HBC Sautron vous remercions sincèrement pour l'inscription, de votre enfant ou de vous-même, au sein de notre association. Cette inscription marque pour nous un contrat moral, par lequel nous vous sommes redevables d'un certain nombre d'actions.

\* Il est de bon sens tout de même, de considérer que tous les membres du HBC Sautron sont présents aussi souvent que possible, **pour vous rendre service**, mais **pas à votre service**.

### C'est pourquoi nous nous impliquerons pour:

- Tout mettre en œuvre, pour vous accueillir dans un contexte de sportivité et de convivialité.
- Assumer nos responsabilités avec rigueur et disponibilité.
- Encadrer et former aux valeurs essentielles du sport et du Hand-ball en particulier, les jeunes et moins jeunes.
- Organiser et communiquer sur les différentes compétitions et événements qui jalonnent la saison.
- Prendre collectivement et avec tout le bon sens nécessaire, les décisions qui pourraient survenir lors de difficultés de fonctionnement

Toutefois, sans un soutien de toutes et tous, il est évident que notre tâche sera infiniment plus délicate à mener. Aussi nous souhaitons vous rappeler les quelques règles élémentaires de fonctionnement

### Parents

- S'assurer de la présence des équipes d'encadrement, en déposant votre enfant aux entraînements ou matchs.
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence. *Sans cela, la joueuse ou le joueur peut être exclu(e) de la feuille du match qui suit cette absence.*
- **IMPORTANT: Accepter deux à trois fois dans l'année:**
  - De laver les maillots *et/ou chasubles* de l'équipe
  - D'assurer le transport en déplacement **et de trouver un remplaçant** lorsque vous n'êtes pas disponibles aux dates prévues.
  - D'assurer une permanence limitée, pour la tenue du service des ventes de boissons et bonbons. Egalement-aider au service de la collation de fin de match, lorsque vous venez supporter vos enfants.

### Joueurs et joueuses

- Respecter les consignes collectives et individuelles produites par l'entraîneur, ou le bureau.
- Respecter les horaires annoncés ... En tenue.
- Respecter les tenues du club pour les matchs (short rouge).
- Laver ou faire laver les maillots de l'équipe.
- Se former à l'arbitrage: En cours de saison, il est organisé en interne, des séances de formation à l'arbitrage. Les joueurs et joueuses doivent impérativement participer à ces séances. Chacun est concerné par cette activité et doit donc posséder les notions de base. Ces séances peuvent être complétées par des formations produites par les instances départementales.
- Participer **obligatoirement** aux arbitrages des matchs quand vous êtes désigné(e)s. Sinon trouver un remplaçant.
- Aider aux différentes tâches de la vie du club (tournoi, table de marque, responsable de salle...). Notamment pour les joueuses et joueurs adultes, aider au soutien logistique et de terrain nécessaire à la bonne réalisation des compétitions internes régulières.
- Adopter un comportement responsable et respectueux sur les terrains et au sein du club.
- Adopter un comportement responsable et respectueux dans les échanges pouvant être produits sur les réseaux sociaux. A ce titre nul échange au nom du club n'est autorisé sans un accord préalable des dirigeants ou encadrants.
- Assumer personnellement les éventuelles amendes financières, administrées par le comité de Hand-ball, pour des fautes commises lors des compétitions officielles.

## Vie du club

La contribution de chacun permettra à notre club, le HBCS, d'appréhender au mieux toutes les échéances de la saison à venir.

### Remerciements pour :

Participations spontanées et actives, aux différentes organisations particulières du club.	A l'appréciation du bureau!
1 arbitrage ou table de marque	1 boisson ou friandise
5 arbitrages dans l'année	1 tee shirt d'arbitre + 1 sifflet
Management d'une équipe	Chèque cadeau
Participation à une formation d'entraîneur avec mise en application au profit du club	Chèque cadeau
Participation à une formation d'arbitre officielle et application au profit du club	Une tenue d'arbitre + chèque cadeau

Cette liste n'est qu'un aperçu des actions essentielles pour notre fonctionnement. Le bureau pouvant décider de remercier de la même façon, tout licencié ou parent, qui se sera engagé activement dans les différents événements de la saison.

### Tableau des sanctions :

Récidive de retards, non justifiés, aux entraînements	1 entraînement de suspension
Non respect répété des consignes de l'entraîneur	Exclusions jusqu'à excuses devant le groupe
Grossièreté à l'égard de toute personne dans l'enceinte ou à proximité. Avant, pendant ou après l'entraînement ou le match.	1 entraînement de suspension 1 match de suspension
Bagarre sur le terrain ou hors terrain, avant, pendant ou après l'entraînement ou le match	2 entraînements de suspension 2 matches de suspension + excuses présentées au groupe au retour à l'entraînement
Non réalisation, injustifiée, d'un arbitrage interne après désignation	1 match de suspension +2 arbitrages à réaliser
Non participation caractérisée au rangement des matériels	1 entraînement de suspension
Dégradation volontaire des lieux ou des matériels – (y compris, les déchets jetés à même le sol)	Réparations Nettoyage de la salle 1 ou plusieurs matches de suspension (fonction de la gravité de la dégradation)
Récidives systématiques sur les cas présentés ci dessus	Exclusion du club

-Ces sanctions viennent s'ajouter à celles éventuellement infligées par la commission officielle mandatée par la FFHB, en cas de rapport d'arbitre.

**IMPORTANT** : Les dirigeants du club ne prennent strictement aucune part dans le règlement des litiges (entre joueuses, joueurs, encadrants, parents, en interne au club ou d'autres clubs), dès lors que l'évènement déclencheur survient en dehors du périmètre de surveillance (salle). Les «invectives» sur les réseaux sociaux sont également considérées comme hors domaine de jugement des dirigeants.

**La validation de la licence par les joueuses, joueurs et parents d'enfants mineurs, vaut pour acceptation ferme et sans contestation de toutes les conditions de ce règlement.**

